



Octobre 2024

l'information municipale de Saint Julien les Rosiers • accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Édito du Maire

Chères Julirosiennes, chers Julirosiens.



La parenthèse enchantée des jeux olympiques et para-olympiques passée, voici la rentrée qui impose son rythme et qui nous mobilise avec une ardeur renouvelée. C'est vrai pour l'actualité communale, suffisamment dense pour y consacrer l'essentiel de cet édito. En effet les travaux de réhabilitation de l'école maternelle sont allés bon train durant l'été. Les entreprises concernées, sous la houlette de notre architecte Myriam BARRAL BURREL du cabinet IMAGO ont rendu en temps et en heure des locaux prêts à recevoir les 124 enfants de l'école maternelle. Dans le phasage des travaux toutes les périodes de vacances seront mobilisées jusqu'en Août 2025, date à laquelle nous devrions avoir une belle cantine et une extension de l'école maternelle très fonctionnelle.

Ainsi, après la rénovation de l'école élémentaire en 2019, nous posséderons, en fin d'année prochaine, deux établissements modernes répondant aux besoins des enfants, des enseignants et des agents communaux.

Autre projet en passe de se terminer, le bâtiment « cœur de village » et son parvis. Les deux mois qui viennent vont être décisifs dans le changement d'esthétique, si bien que nous pouvons dore et déjà programmer une inauguration pour la fin de cette année.

En matière de voirie, les travaux de mise en sécurité du carrefour chemin du GRES-AGONEDES retardés en raison d'un contretemps de dernière minute vont enfin démarrer cette fin du mois de septembre.

Concernant les projets qui nous lient à Alès Agglomération et au Logis Cévenol, la construction de la Maison en Partage (14 logements en rez-de-chaussée pour des personnes d'un certain âge) sera également livrable en décembre 2024. Son inauguration est prévue en début d'année 2025.

De la même manière, la piscine du CARABIOL qui devrait ouvrir son bassin cet été, sera opérationnelle durant l'été prochain. Rappelons qu'une fissure importante du bassin avait empêché sa réouverture cet été.

Toutes ces réalisations structurantes pour notre commune pourraient être remises en cause si demain l'Etat décidait de se désengager de sa contribution financière. Or, le discours que l'on entend actuellement sur les collectivités qui seraient responsables pour une bonne part du déficit public ne nous engage pas à être très optimistes pour la suite...

Pour conclure, je voudrais revenir sur deux préoccupations que vous partagez avec mon Conseil Municipal et moi-même.

La première est relative à la pénurie de médecins et notre commune hélas fait partie de celles qui en seraient privés à l'horizon 2026-2027...

Aussi, les efforts de chacun d'entre nous pour inciter les généralistes à venir s'installer dans notre beau village sont plus que jamais d'actualité. Faisons la démonstration tous ensemble que nous pouvons relever ce défi.

La seconde a trait aux incivilités répétées (vols dans le cimetière, déchets abandonnés sur la voie publique et au sein des massifs, détérioration des équipements publics dont les barrières de sécurité...)

Si notre mobilisation pour confondre leurs auteurs porte ses fruits, il n'en reste pas moins qu'un certain découragement s'empare de nous quelquefois devant tant d'inconscience

Fort heureusement, en cette rentrée 2024, le sourire et la joie de nos enfants de l'école publique communale nous revigore et donne du courage pour la suite. Bonne lecture !

Avec toute mon amitié.
Serge BORD

La rentrée scolaire dans nos deux écoles.

École élémentaire :

À 8h30 très précisément, le Maire, Serge BORD, accompagné d'élus en nombre et des responsables des services, souhaitait la bienvenue au « corps enseignants » et plus particulièrement à Mr Yannick CATANESE, le nouveau directeur, auparavant en poste à la GUADELOUPE mais qui possède toutes ses racines en Cévennes. **Un retour aux sources si l'on peut dire !**



Sommaire

Édito / rentrée scolaire	p.1	Culture	p.5	Infos / Billet d'humeur	p.9
Rentrée scolaire / travaux	p.2	Vie communale/ Infos municip.	p.6	Délibération Conseil Municipal	p.10
Batiments communaux > travaux	p.3	Vie communale/ Bon à savoir	p.7	Alès agglomération	p.11
Médiathèque / Vie communale	p.4	Infos municipales/ Bon à savoir	p.8	Infos municipales/ Bon à savoir	p.12

École élémentaire (suite)

Une rentrée des classes effectuée dans une cour d'école rénovée et agrandie, enrichie d'un espace vert arboré qui donnera désormais un peu plus d'ombre à une cour qui en manquait jusqu'à présent. Un effectif également en baisse cette nouvelle année. On dénombre en effet 199 élèves répartis sur huit classes au lieu de neuf car la fermeture annoncée au mois de mai dernier est effective pour cette rentrée. Comme il est de tradition, M. le Maire présenta tous les services (médiathèque-cantine-garderie-police municipale...) qui concourent à la qualité de la prise en charge éducative des élèves durant la journée, un accompagnement et un soutien à l'action des enseignants. Il lança également un message en direction des parents pour qu'ils viennent étoffer les rangs de l'association des parents d'élèves.

Enfin, Monsieur CATANESE procéda à l'appel des enfants qui se rangèrent devant leur nouvelle maîtresse, comme il est de tradition, heureux et rassurés de retrouver leurs « copains » et « copines ». Pour cette nouvelle rentrée, nous souhaitons la bienvenue à Madame BRUNEL Eloïse et à Madame Maëva ENJOLRAS qui assure le quart-temps de la direction.



Nous accueillons également Madame BLANC Bénédicte qui occupe le poste d'AESH.



École maternelle

Rentrée échelonnée pour les enfants de la maternelle ce lundi 2 septembre. En effet les grandes sections comme d'habitude franchissaient les portes de l'école dès 8h30, tandis que les moyennes sections bénéficiaient d'une rentrée décalée à 9h.

Les petites sections venaient ensuite un peu plus tardivement.

Scénario désormais bien rodé qui rassure petits et grands et dont le grand avantage réside dans le fait que les enfants sont moins perturbés. Contrairement à l'école élémentaire qui baisse en effectif, l'école Emile BEDOS s'enrichit de 15 enfants supplémentaires ce qui porte l'effectif total à 124 élèves (46 petits, 25 moyens et 53 grands). Signalons les arrivées de Madame Claire WIENIN enseignante qui assurera la décharge de Madame E. PORTANIER, la Directrice.

Au niveau des AESH, bienvenue à : Madame MELENCHON Géraldine, Madame KERRACHE Nacira

Des travaux conséquents

Durant l'été, la première partie des travaux de réhabilitation de l'école maternelle Emile BEDOS a été réalisée par les entreprises locales dans le cadre du marché public qu'elles ont passé avec la collectivité.

Une gageure en deux mois de temps, car, tour à tour, la pose des menuiseries, l'isolation par l'extérieur, le chauffage-climatisation, la mise en place d'un sol souple, l'étanchéité, la peinture... tous ces corps de métier ont transformé l'école et donnent une idée de ce qu'elle deviendra lorsque les travaux seront terminés.

En effet, ces interventions ne représentent qu'une partie d'un programme de rénovation qui va s'échelonner sur un an (vacances de TOUSSAINT-Pâques-été 2025), ceci afin de raccorder le bâtiment à une extension à venir dont la fonction essentielle concernera la mise en place d'une grande salle de repos puis la construction de la cantine.

La complexité de ces interventions a nécessité une attention constante de la part du cabinet IMAGO, aidé en cela par P.HIGON, adjoint aux travaux et S.LOPEZ, le D.G.S de la collectivité.



De plus, une remarquable mobilisation de tous les services confondus de la mairie (A.T.S.E.M., cantine, garderie, voirie) a permis de rendre en temps et en heure l'école maternelle en parfait état de fonctionnement. Si bien que ce lundi matin 2 septembre, les portes se sont ouvertes pour des enfants et des parents, ravis du résultat.



L'agrandissement de la cour de l'école

La cour de récré de l'école primaire s'est agrandie pour la rentrée scolaire.

En effet, comme il est dans l'air du temps de verdir les cours d'école, de réduire les espaces imperméabilisés au minimum, il a été décidé d'y mettre des arbres et des fleurs sans détruire ce qui a été fait il y a tout juste quatre ans.

Pour ce faire, du côté de l'entrée, le portail a été déplacé de cinq-six mètres et le mur de clôture d'une dizaine de mètres afin d'inclure dans la cour des arbres existants ainsi qu'un espace perméable en

terre où seront plantés des fleurs et des arbustes de faible hauteur. Le long du mur des banquettes ont été construites et ont été remplies de terre là aussi pour recevoir des plantations.

Ces travaux ont été réalisés par le personnel municipal du service technique que l'on doit féliciter pour leur belle prestation.



Travaux de rénovation de l'église pour un coût de 50 000€

Nous l'avions annoncé dans le dernier écho, les travaux de rénovation du clocher de l'église de St Julien ont été réalisés cet été.

Le clocher est sécurisé, il a retrouvé une nouvelle jeunesse pour perdurer encore de nombreuses décennies.

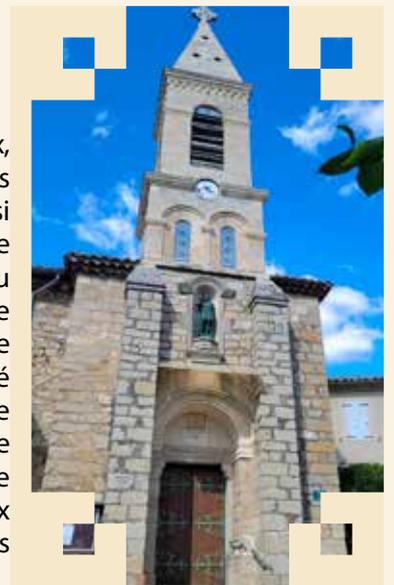
La partie maçonnerie assurée par les établissements MENDEZ, la zinguerie confiée à l'entreprise VENIER, du travail de professionnels qui ont redonné à l'édifice toute sa prestance.

Un bâtiment communal, rappelons le du XI siècle consacré au culte catholique, mais aussi à la culture. Un repère pour beaucoup de Julirosiennes et de Julirosiens.

En ce mois de Septembre la totalité du réseau électrique sera rénové par l'entreprise EVESQUE et enfin la réhabilitation des vitraux se poursuit pour bientôt arriver à son terme, un travail bénévole de Mr Pierre BESOMBES que nous remercions vivement.

A l'achèvement de ce calendrier nous convierons les habitants à une inauguration de l'église rafraîchie, autour du pot de l'amitié.

En parallèle à ces travaux, les établissements MENDEZ ont aussi renforcé le mur de soutènement du parking aux abords de l'importante Figuière mais aussi pratiqué une révision totale de la toiture de cette même Eglise, ainsi que de la toiture des locaux associatifs localisés dans l'ancien presbytère.



Le personnel communal dans l'action...

Après réflexion nous avons lancé la réalisation d'une nouvelle entrée pour l'école élémentaire Pierre Perret, de manière à agrandir la cour et proposer des espaces végétalisés offrant des zones de détente, de repos et nous le souhaitons, favorisant l'approche des végétaux mis en place à l'automne. Des travaux conséquents réalisés par le personnel communal qui seront achevés au cours des semaines à venir.

L'équipe municipale est aussi intervenue pour la mise en place de clôtures sur les parcelles des maisons

abordables achevées (une prestation due dans le cahier des charges lors de la vente des parcelles)

De nombreuses interventions au sein des écoles élémentaires et maternelles, une liste non exhaustive, des travaux de réhabilitation du local communal mis à disposition aux boulistes, qui s'achèveront prochainement.

De multiples interventions de débroussaillage, de curage, de collecte d'encombrants. Je voudrais rappeler que les services passent une fois par mois après inscription en mairie, uniquement pour des objets volumineux mais ne dépassant pas 1m3. N'oubliez pas les déchetteries...

La Médiathèque Yvon JAHIER

Elle est à votre disposition tout au long de l'année. Située dans l'espace Nelson MANDELA. Les heures d'ouverture au public sont les suivantes : mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00. Durant toute l'année des ateliers sont proposés du plus petit au plus grand.

Cette année deux nouveautés :

- Dans l'espace enfants, des ouvrages en langues étrangères, ce rayonnage sera étoffé progressivement.
- Un espace musique a été créé en collaboration avec le personnel du service technique.

La médiathèque s'est donc enrichie d'une pièce bien aménagée qui nous permet de vous proposer désormais un lieu où vous pourrez écouter de la musique et aussi emprunter des cd, des dvd, des livres audio.

Un grand merci à Natacha DT, Thomas et Elise MD et Bernard M pour leur aide, leurs dons, et leur prêt pour

agrémenter ces deux espaces, mais aussi au personnel de l'équipe technique Aurélien et Stéphan pour leur travail de rénovation.



Les activités estivales du Centre Social Le Kiosque

Un été riche en découvertes au Centre Social Le Kiosque

Cet été, le Centre Social Le Kiosque a organisé un programme diversifié d'activités pour les familles et les jeunes, permettant à chacun de vivre des moments inoubliables et de renforcer les liens sociaux.

Des expériences variées pour les familles

À l'Espace Familles, les activités proposées ont su captiver les participants avec un large éventail de sorties adaptées aux goûts de chacun. Ils ont profité des journées ensoleillées dans des parcs aquatiques Le Grand Bleu, Pirates World et Kids Paradise. Les amateurs d'aventure ont pu participer à des descentes en canoë sur le Rhône ou à une expédition en zodiac en Camargue.

L'Espace Familles a également offert des moments culturels, tels que la visite de la grotte Aven d'Ornac et une exploration du théâtre antique d'Orange. Ces activités ont rencontré un vif succès, Cela a été de grands moments de partage et de découverte.

Un été mémorable pour les jeunes

Pour les jeunes du centre social, le mois de juillet a été tout aussi riche en aventures. Lors de la première semaine, 24 jeunes ont participé au séjour Playa Tour, un événement organisé par l'UFOLEP, rassemblant 550 jeunes autour de diverses disciplines sportives.

Au-delà de la compétition, ce séjour a mis l'accent sur le travail d'équipe, l'entraide, et la création de liens forts.

Les journées ont été ponctuées de discussions sur des thèmes de société comme le racisme et la discrimination, offrant aux jeunes l'occasion de s'exprimer sur des sujets importants.

Pour faire face à la chaleur estivale, des sorties aquatiques ont été organisées pour les jeunes, notamment vers des piscines, parcs aquatiques comme Aqualand, et des excursions à la mer ou au lac de Villefort. Les soirées à thème, les jeux de rôle, et les rencontres avec d'autres jeunes du centre social de Salindres ont également été très appréciées.

En somme, cet été au Centre Social Le Kiosque a permis aux familles et aux jeunes de vivre des moments de joie, de découverte et de renforcement des liens sociaux, créant ainsi des souvenirs inoubliables pour tous.



La fête de la musique a eu lieu le 22 juin.

Gipsy Ambiance a animé la 1ère partie de soirée, ambiance latino très joyeuse et très appréciée !

Ensuite, la traditionnelle scène ouverte, avec notamment la jeune chorale du Kiosque a accompagné la paella concoctée par les bénévoles du Centre Social.

Ti'John assuré la 2ème partie, revisitant un large répertoire avec énergie et talent ! Un orchestre à lui tout seul !

Si la qualité musicale était au rendez-vous, le public était moins nombreux cette année .



Le 13 juillet, nous avons eu l'éliminatoire du Grand Prix de la chanson.

Toujours autant de monde, environ 300 personnes.

Camille VIGNAL a été la lauréate des 7 candidats.

Marie-Jo VEAU-VEYRET a pris la suite de son père, Marcel Veau, qui nous a quitté début 2024 à 95 ans.

C'est une vraiment une belle soirée avec un temps idéal

Le 15 juillet, nous devions avoir le cinéma en plein air, mais vu les risques de pluie, on a décidé de le faire dans la salle Mandela ; Et heureusement, parce que le film « Un petit truc en plus » a attiré beaucoup, beaucoup plus de public que d'habitude ! On s'est retrouvé à environ 500 dans la salle mais tout le monde a été content malgré la température caniculaire.

Le 3 août, au Carabiol nous avons eu une autre séance de cinéma en plein air avec le film « La petite vadrouille ». Nous étions une centaine, il faisait beau, les étoiles filantes étaient au rendez-vous. . . Le film n'était pas fantastique, mais c'était quand même une belle soirée.



PROGRAMMATION DE RENTRÉE :



■ **Le 12 octobre**, nous aurons une soirée cabaret, labellisée « Scène des Mondes », sur le thème : « Les contes bleus du vin », ce sera dans la salle Biscarat à 19 heures.

C'est un repas spectacle où, entre deux séries de contes, nous vous ferons déguster différents vins accompagnés de grignotage et d'une assiette terroir et bien sûr un dessert. Le tout pour 13€

Réservation obligatoire en mairie, places limitées

Le mois de novembre sera fertile en événements :

■ **Le samedi 9 novembre à 17h00**, nous aurons un spectacle de cirque, labellisé « Scène des Mondes », proposé par La Verrerie dans le cadre du festival Temps de Cirque.

Ce sera « Ceci n'est pas un exercice » par le collectif « Pourquoi pas » dans la salle Mandela.

Ce spectacle interactif, conseillé dès 5 ans, dure 1h et nous invite à nous interroger sur nos peurs et les comportements collectifs qui en découlent : la limite entre spectateur et acteur s'efface.

Réservation obligatoire en mairie (quelques places gratuites) ou sur la billetterie de la verrerie (8 à 12€)

Il sera suivi d'un feu d'artifice vers 19h

■ **Le 30 novembre de 14h à 20h**, nous allons inaugurer une nouvelle formule de marché de Noël. Ce sera en extérieur (sauf météo défavorable) sur le parvis et sur le parking de Mandela.

Ce sera suivi d'un concert dans la salle Mandela de la Chorale Harmonie et Variation à 20h30.

Plus de précisions fin septembre en mairie et sur nos réseaux

N'hésitez pas à consulter le site de la mairie et notre page Facebook.

Le Comité des fêtes a animé de belle manière notre fête de village !



Les 30, 31 août et le 1er septembre s'est déroulée la fête de notre village, un évènement toujours très attendu chaque année par de nombreux julirosiens.

Cette année la fête a été pleine sans fausse note, le temps étant de la partie tout au long de l'organisation. Les vendredi et samedi ont vu une bonne participation avec l'animation musicale et l'ambiance créée par DJ Fab qui a fait flamber la piste, pendant que tous les bénévoles du comité des fêtes s'affairaient au bar.

Les forains ont fait le bonheur des petits et grands, « BlaBla Burgers » a proposé de la restauration rapide pour combler les petites et grandes faims, sans oublier Valentin Roman aux platines qui a lancé la fête le

jour de l'ouverture en donnant le ton et créant une atmosphère enfiévrée, festive et conviviale.

Les différents concours de boules du vendredi et samedi ont réuni un bon nombre d'équipes.

Le dimanche a vu une participation moindre que celle attendue, mais la peña « Les Temps au Tics » a su entraîner les participants à la paella dans une ambiance de folie.

Le comité des fêtes et ses membres réfléchissent déjà à comment amener une participation plus régulière jusqu'au dernier jour. Gageons, qu'au vu de leur implication, ils réussiront.

Merci à l'ensemble des bénévoles pour l'organisation de cet évènement, cher aux julirosiens.



Vie communale

Cet été au Carabiol : la guinguette



Important !

Le 18 octobre à 18 heures à la salle Biscarat aura lieu la réception d'accueil des nouveaux arrivants à Saint Julien les Rosiers.

La réception d'accueil des nouveaux habitants est une tradition. Elle permet de présenter la commune aux nouveaux Julirosiennes et Julirosiens, et d'établir le contact avec les élus. C'est un moment de rencontre et d'échange qui donne l'occasion de faire découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière, d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services, ainsi que le tissu associatif très dense de la commune.

C'est en écoutant les remarques et les interrogations des julirosiens que l'on mesure à quel point la guinguette du Carabiol est un élément essentiel de période estivale et une destination prisée par les habitants de notre commune. Mais aussi, combien la qualité de sa gestion rejaille inmanquablement sur la réputation de notre village.

Cette année nous avons été confrontés à un manque de candidatures pour gérer la Guinguette.

Eléna et Brice DEMONTANT, que l'on connaît très bien sur la commune et qui l'ont déjà tenue plusieurs fois, ont été volontaires pour en prendre les rênes.

Malgré le fait que la piscine soit encore fermée cette année, la fréquentation a été bonne. La personnalité et le professionnalisme d'Eléna et Brice ont joué à fond pour le plus grand plaisir et la satisfaction de tous les clients. La guinguette a tenu toutes ses promesses avec un taux de remplissage correct.

De plus nos sympathiques gérants ont imaginé pour fermeture une dernière soirée animée qui a attiré un bon nombre de Julirosiennes et Julirosiens ainsi que les membres de plusieurs associations de la commune. Une réussite pour ce final.

Un grand MERCI aux acteurs de cette belle saison qui, malgré la chaleur du climat et des fourneaux ont su régaler nos papilles et créer une atmosphère très sympathique au sein de notre village.

Vie municipale

Séjour des jeunes à l'international : un pari sur l'inter-culturalité

Depuis de nombreuses années, nous apportons une attention toute particulière au séjour des jeunes à l'international car les nombreuses expériences déjà menées montrent qu'ils apportent beaucoup à notre jeunesse.

Parmi les principaux avantages, citons :

- **L'éveil d'une prise de conscience planétaire sur les inégalités de ce monde.**
- **La remise en question de nos modes de vie et de nos habitudes.**
- **La richesse des échanges humains et le renforcement de la confiance en soi.**
- **Une interrogation personnelle sur la manière de changer le monde à notre petit niveau.**
- **Un point de référence important dans la construction de sa personnalité...**

C'est ainsi que, fort d'une expérience de 15 séjours sur une trentaine d'années, un groupe de 13 jeunes Julirosiens a passé trois semaines au mois de Juillet au village de Djilacoune (Casamance) avec lequel notre commune est jumelée.

Au programme de ce séjour, le matin des chantiers de coopération et notamment l'animation d'un centre de loisirs maternel et la réfection du local cantine par un atelier peinture et maçonnerie.



SÉNÉGAL

Les après-midi furent consacrées à la découverte du village et de ses habitants et à l'organisation d'activités sportives.

Quant aux soirées, elles ont bénéficié d'animations culturelles et de débats sur les grandes préoccupations de ce monde : L'immigration-le racisme-la guerre...



EC2K : L'ÉCOLE CÉVENOLE DE KARATÉ ET KOBUDO DE SAINT JULIEN LES ROSIERS !

Le club de karaté de Saint Julien les Rosiers, qui va fêter ses 40 ans, redémarre la saison 2024 / 2025 dans une salle de l'espace Mandela sous la direction de Jean-Emmanuel FANTUZ, 5ème dan, moniteur professionnel de karaté et récemment nommé comme Directeur Technique Départemental.

Le club est une École de Référence, avec des cours pour tous dans un cadre dynamique et convivial. Les objectifs et les motivations à pratiquer sont multiples : apprendre à se défendre, gérer son stress, se maintenir en santé, améliorer sa condition physique...

Si vous souhaitez pratiquer le karaté ou le kobudo, contactez le club pour plus d'informations et pour vous inscrire à une séance d'essai.



EC2K - L'École Cévenole de Karaté et Kobudo

**Complexe sportif Nelson Mandela
376 Av. des Mimosas**

**30340 Saint-Julien-les-Rosiers
06 12 27 29 49**

Facebook : EC2K, École Cévenole de Karaté et Kobudo

Message en direction des julirosiens - propriétaires

Pensez à élaguer vos végétaux qui empiètent sur la voie publique et qui pourraient causer des accidents mettant en cause votre responsabilité.

Vous êtes nombreux à ne pas le faire !.. Merci pour votre compréhension



Maison en partage : il reste des places.

Les critères d'octroi pour un logement dans le dispositif « Maison en Partage » dépendent de trois classifications relatives au revenu fiscal de référence.

- **PLAI** : Pour les personnes dont le revenu fiscal est compris entre 12 452€ et 18 143 €

Dans cette classification les logements sont complets

- **PLUS** : Pour les personnes dont le revenu fiscal est compris entre 22 642€ et 30 238€

Dans cette classification les logements sont complets

- **PLS** : Pour les personnes dont le revenu fiscal est compris entre 29 435€ et 39 309€

Dans cette classification trois logements sont disponibles.



Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie au 04 66 86 00 59

NB : Pour prétendre à un appartement dans la « Maison en Partage » il ne faut pas être propriétaire et être âgés de plus de 60 ans.

Médecins au village : retrouvons nos manches !

La perspective d'un désert médical local sur notre commune n'est pas à exclure tant la crise nationale du manque de médecins en zone rurale et périurbaine est une bombe à retardement qui n'est pas prête à être désarmée.

En effet, notre Docteur TESSADRI n'est pas loin de pouvoir prétendre à une retraite bien méritée et jusqu'ici les prises de contact de confrères pour le remplacer sont proches de zéro.

Nous avons pourtant, avec la maison de santé, une structure qui peut accueillir deux praticiens dans des locaux adaptés et modernes.

Si nous nous réjouissons d'accueillir une sage-femme, une ostéopathe, un cabinet d'infirmières et juste à coté un cabinet vétérinaire, il n'en reste pas moins qu'il manque un deuxième médecin alors que faire ?

Les Julirosiens qui auraient des idées sont invités à venir en mairie nous en faire part.



Pour ce qui nous concerne, nous allons installer deux banderoles aux entrées nord et sud de la commune avec un message très simple « URGENT, village en recherche de médecins ». Avec le téléphone de la mairie.

Action dérisoire diront certains....

En tout les cas la problématique est affichée et les idées de chacun pour la solutionner seront les bienvenues.

Travaux d'aménagement du parvis

Les travaux d'aménagement du parvis devant la maison médicale et les commerces ont repris. Après une première phase de plantation au printemps, après la pose des réseaux d'alimentation des réseaux humides et secs, les travaux de maçonnerie et de construction des ouvrages ont débutés mi-septembre.

Deux rampes pour personne à mobilité réduite (une à l'ouest côté parvis de l'espace Mandela et une à l'Est côté mairie) sont en cours de construction. Elles rendront l'espace public entièrement accessible aux personnes handicapées mais aussi aux poussettes. Les terrassements en cours ont permis d'évacuer les matériaux inappropriés pour servir de fondation aux pavés (matériaux trop terreux issus de la construction des bâtiments) et de réaliser une assise adéquate avec des matériaux d'apport. La suite va voir se réaliser les revêtements du parvis, entièrement pavé, la pose du mobilier urbain avec la mise en place de

bancs, pergolas, petit végétaux en complément, paillage des espaces verts et éclairage public. Un éclairage d'ambiance et de sécurité des escaliers sera permanent alors que les mâts et spots seront éteints la nuit afin de préserver la quiétude des riverains. L'ensemble devrait être livré mi-novembre et il sera donc ouvert au public à cette date !



Les caméras : du nouveau.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des images-caméras, de manière à les rendre à la fois plus performantes et plus dissuasives, nous avons pris la décision de faire l'acquisition de 4 caméras supplémentaires et de les positionner sur des endroits « sensibles »

Sans dévoiler leur emplacement, nous avons privilégié la protection des bâtiments publics et les zones d'apport volontaires souvent dégradés par l'absence de civisme de certains individus qui s'exposent à des amendes conséquentes (1500 euros voté par le conseil municipal).

Si on veut tirer un bilan sur l'action et le rôle des caméras installées depuis quelques années sur notre commune, on peut dire d'une manière objective qu'elles ont permis de solutionner des affaires qui vont de la dégradation aux atteintes aux personnes.

Cimetière : les voleurs de plantes sévissent toujours.

Nous recevons trop souvent en mairie, des personnes désemparées qui viennent se plaindre de la disparition de leurs fleurs, de leurs plantes et/ou de leur vase..... Il se lit sur le visage de ces gens de la douleur de l'amertume et de l'incompréhension pour des actes dont les auteurs n'ont aucun respect, même pas celui des morts...

À la question « il faut faire quelque chose » nous répondrions spontanément « il faut repenser la société et revisiter nos valeurs en particulier celle du respect pour autrui... »

Mais cela ne changerait pas trop les choses dans l'immédiat face à un constat qui prend de l'ampleur ces derniers temps.

Aussi, nous réfléchissons sur un moyen de confondre les auteurs de ces actes inqualifiables.



LE BILLET D'HUMEUR

Toute honte bue

Depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale décidée quasiment seul à quelques jours de l'ouverture des jeux Olympiques, le Président MACRON enfle des déconvenues sur déconvenues, dans un entêtement hallucinant.

Mis en minorité aux européennes puis aux législatives, il n'en continue pas moins à vouloir tirer les ficelles du jeu politique hexagonal qui lui échappe complètement.

Car, après 59 jours de « trêve politique » pour cause de jeux Olympiques, l'été s'achève sur la nomination poussive d'un premier ministre dont le profil est en total décalage avec les résultats des législatives (pour mémoire, les républicains ont obtenu 5.4% des suffrages).

Ce choix est la démonstration de son mépris affiché pour le résultat du scrutin qui a porté le nouveau Front Populaire en tête. Selon cette logique et sans épiloguer pour la suite comme il a cru bon de le faire, Lucie CASTETS aurait du être nommée à Matignon depuis juillet.

Au regard de son cynisme insensé, la porte de sortie qu'il propose a tout d'une impasse démocratique.

En effet toutes les thématiques qui préoccupent les français : réforme des retraites, justice fiscale, finances publiques, sécurité, immigration, Europe... Ne seront traitées, qu'à l'aune du bon vouloir des uns et des autres. Le premier ministre sera constamment sous la menace d'une motion de censure du R.N qui, même sans être au gouvernement, sera le véritable arbitre de sa longévité.

Encore un petit effort monsieur BARNIER et tous vos ministres vont être issus des rangs clairsemés des Républicains. Un comble !

Les électeurs du nouveau Front Populaire qui ont porté à l'Assemblée Nationale un grand nombre de députés ont quelques raisons de se sentir floués par la tournure des événements...

Ils sauront sans doute s'en rappeler lorsqu'on leur demandera à nouveau de « voter utile ! »...

Serge Bord



Délibération du Conseil Municipal du 04 juillet 2024

D2024-22 : Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage DJILACOUNE Solidarité Sénégal

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à 17 voix pour et une abstention d'attribuer une subvention de 1500€ à l'association

D2024-23 : Subvention exceptionnelle à l'APE – Fêtes des écoles

D2024-24 : Renouveau de soutien exceptionnel à SOS MEDITERRANÉE Association Européenne de Sauvetage en Haute Mer

D2024-25 : Subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal

D2024-26 : Subvention 2023 aux associations

Il s'agit de verser, aux associations de la commune qui n'avaient pas leur dossier complet lors du dernier conseil municipal et qui l'ont désormais complété, la subvention d'activité annuelle de 300 €.

Après explications et débats toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

D2024-27 : Rétrocession à la commune des parcelles cadastrées AC n° 509-510-515-521-583 pour 656 m² correspondant à la voirie et aux réseaux du lotissement « Augustin TEYSSIER » et classement dans le domaine public communal,

D2024_28 : Acquisition de la parcelle AL N°98 d'un total de 416 m² propriété de Mr ABERLENC Guillaume chemin du Badaras- proximité du cimetière

Après explications et débats toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

D2024-29 : Adhésion au regroupement de commandes porté par les syndicats départementaux d'Energies de l'Ariège (SDE09), de l'Aveyron (SIEDA), du Cantal (SDEC), de la Corrèze (FDEE19), du Gard (SMEG), du Gers (SDEG), de la Haute-Loire (SDE 43), des Hautes-Pyrénées (SDE65), du Lot (TE46), de la Lozère (SDEE), des Pyrénées-Orientales (SYDEEL66), du Tarn (SDET) et du Tarn-et-Garonne (SDE82) pour l'achat et la valorisation d'Energies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

D2024 30 : Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la communauté d'Alès Agglomération et la commune de Saint Julien Les Rosiers Alimentation en eau potable du projet entrée de ville Le serre, parcelle AS22.

Après explications et débats toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

L'intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie : www.saintjulienlesrosiers.fr

Une incivilité dangereuse et de trop !

Bien sûr, comme toutes les communes aujourd'hui, nous connaissons les dégradations de matériel et équipement municipaux, bien sûr ce n'est pas la première fois qu'on nous casse les barrières de sécurité inondation, mais là, alors qu'elles sont en service, c'est inacceptable.

Dans la nuit de jeudi 6 à vendredi 7 à six heures du matin nous avons été placés en vigilance orange orage et inondation, sans conséquence puisqu'il n'y a eu que très peu de précipitation.

Samedi 8, un vent chaud a soufflé toute l'après midi et en soirée, l'orage tournait sur les Cévennes. Vers 21h30, la Sté Prédicte nous informe qu'une cellule orageuse est bloquée sur les contreforts des massifs des communes de Saint Martin de Valgalgues et Saint Julien les Rosiers avec des risques de fortes pluies et des cumuls importants. Nous avons donc mis en place les premières actions prévues dans le Plan de Communal de Sauvegarde.

Plusieurs équipes constituées d'élus partent sillonner les routes et quartier de la commune. Au passage du pont sur le ruisseau du Carabiol au chemin l'Arc de Véreau, l'eau est au niveau du tablier. La décision est prise, au vu du niveau des autres ruisseaux qui se déversent en amont, de fermer les barrières de sécurité inondation.



Dimanche matin au moment de les rouvrir, nous les avons trouvées ouvertes forcées, les pattes de verrouillages cassées. Un individu vandale indélicat, dit plus simplement : un abruti a détruit du matériel de sécurité essentiel.

Quand cela a-t-il été fait ? Dans la nuit du samedi après notre passage ? Une folie meurtrière au vu du niveau d'eau. Le dimanche matin avant qu'on les rouvre ? Ce malveillant n'a pas eu la patience d'attendre et ses trois neurones ne lui ont pas permis de comprendre qu'après avoir passé une partie de la nuit dehors sous la pluie, on ne pouvait pas être aux aurores pour déverrouiller le passage. De plus les barrières sont équipées de panneaux d'interdiction de circuler qui ont été d'un côté arrachées et de l'autre pliées en deux. **Cette personne ne s'est peut être pas rendu compte qu'elle était passible de destruction de bien public, plus grave destruction de matériel de sécurité et mise en danger de la vie d'autrui. C'est pourquoi la mairie se réserve le droit de porter plainte sur ces sujets. Les incivilités de toutes sortes ne sont plus supportables, celle là est de trop.**



Le chantier éducatif, encore une réussite pour 2024 !

Ils n'ont été que 8 jeunes à être retenus pour effectuer le chantier éducatif de juillet 2024 malgré les 23 candidatures déposées auprès de la collectivité, victime de son succès dans cette action.

En effet, faute de pouvoir choisir, c'est un tirage au sort, lors de l'information collective, pour tous ceux qui étaient présents, qui a décidé des 8 jeunes retenus : 7 garçons et 1 seule fille, encadrée par les éducatrices de l'Association Avenir Jeunesse et Aurélien BOURGEOIS, employé des services techniques qui a pu faire part de tous les conseils techniques pour mener à bien le chantier. Ainsi tout le soubassement de la salle de Mandela a pu être rénové : enduit de rebouchage et peinture, auquel se sont ajoutées les barrières bois du bas de l'avenue des mimosas.

Chaque après-midi, les jeunes ont participé à des ateliers de prévention sur différents thématiques :

violence, sexualité, premiers secours. La session s'est terminée par un repas à la ginguette du Carabiol où chacun a pu s'exprimer sur cette expérience, échanger sur ses projets vacances et la bonne utilisation du petit pécule récolté par ce premier salaire pour la majorité d'entre eux.

Aucun doute qu'il faudra renouveler ces chantiers l'année prochaine !



EPTB des Gardons : Gardons ALABRI 2024

Le risque inondation concerne plus de 50 000 habitants sur le bassin versant des Gardons. L'EPTB Gardons est en charge de la prévention de ce risque pour le compte des communautés de communes et d'agglomération de ce territoire. Il met en œuvre de nombreuses actions dans cet objectif :

Avec Gardons ALABRI, protéger votre logement des inondations !

Les opérations Gardons ALABRI de l'EPTB Gardons proposent un accompagnement personnalisé aux propriétaires de logements situés en zone inondable afin de réaliser un diagnostic de leur bâtiment et obtenir des subventions pour réaliser des travaux de protection adaptés.

Il s'agit dans la majeure partie des cas de poser des batardeaux aux niveaux des portes pour empêcher l'eau d'inonder la partie habitable du bâtiment et d'entraîner d'importants dommages. Pour les biens les plus exposés, la construction d'un espace refuge peut être requise. Ces travaux sont rendus obligatoires par les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) pour les communes qui en sont dotées.

Les premières opérations ALABRI ont été lancées sur les communes de la Gardonnenque, du secteur

alésien et sur les communes d'Anduze, de Comps et d'Aramon entre 2010 et 2019. 1 500 diagnostics ont été réalisés. Plus de 200 demandes de financement ont été déposées.

Une troisième opération « Gardons ALABRI » débute en septembre 2024 sur l'ensemble du bassin versant des Gardons.

Pour un diagnostic gratuit : contacter l'équipe ALABRI, téléphone : 09 74 76 93 52 ; alabri@osgapi.com ;

<https://osgapi.com/gardonsalabri>



Restauration Carré Militaire.

Engoncé dans l'ancien cimetière de notre commune, un peu fané par le poids des années, notre Carré Militaire s'étiolait à en devenir presque invisible.

Mais Monsieur Claude PFEUFFER, notre président des Anciens Combattants veillait et durant plus d'une année, il n'a eu de cesse de solliciter les associations concernées ou le plan départemental, régional ou national pour obtenir quelques subsides afin d'assurer la restauration de ce site.

Mission remplie aujourd'hui, car sa réhabilitation est faite. Voici donc notre Carré Militaire redevenu visible et son rayonnement est à la hauteur du devoir

de mémoire que nous devons à ceux qui sont morts pour la sauvegarde de notre liberté.



Pour marquer cet événement comme il se doit, nous invitons les Juliroisiens à participer à la cérémonie d'inauguration qui aura lieu le samedi 12 Octobre à 11h au cimetière.

La commune agit.



ENTREPRISE ET COMMERÇANT DE LA COMMUNE.



Distributeur automatique de pain

La boulangerie « chez BATOU » située sur l'avenue des Rosiers (CD904) a installé un distributeur automatique de pain sur le parking des commerces « La Malle aux Fleurs », La boucherie « L'os à

la bouch' » et du magasin « Pièce Auto ».

Ce distributeur est alimenté deux fois par jour et accessible 24h/24h.



Ce journal a été imprimé à 1800 exemplaires sur papier PEFC

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

INFORMATION MUNICIPALE - SAINT JULIEN LES ROSIERS

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas,
30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h